

## COÛTS DES CHANGEMENTS CLIMATIQUES

Lévis

6211-04-004

**Quel est le coût de mise en oeuvre du Plan d'action sur les changements climatiques (PACC) ?**

Le gouvernement du Québec entend investir une somme annuelle de 200 millions de dollars pendant six ans (1,2 milliards) afin d'atteindre l'objectif de réduire de 10 Mt les émissions de gaz à effet de serre d'ici 2012. Cet argent servira principalement à :

- accroître l'offre de transport collectif;
- s'adapter aux impacts des changements climatiques;
- subventionner des projets visant à réduire les émissions de gaz à effet de serre (efficacité énergétique, captage et valorisation biogaz, etc.);
- sensibiliser le public (citoyens, entreprises, municipalités).

À ces mesures s'ajoute des actions gouvernementales de réduction de gaz à effet de serre faisant partie des activités régulières des différents ministères et organismes. Ces activités n'entraînent pas de coûts supplémentaires pour ces ministères et organismes.

**Quel est le coût du projet Rabaska en termes d'impacts sur les changements climatiques (lien avec le rapport Stern) ?**

Le rapport Stern étudie les coûts **globaux** associés aux impacts des changements climatiques. Ces coûts sont basés sur des modèles macroéconomique et ne peuvent être appliqués à une région précise comme par exemple le Québec - **ce sont des coûts moyens à l'échelle mondiale et non des coûts spécifiques**. Les constats de monsieur Stern sont les suivants :

- selon les modèles de prévision économiques, les coûts globaux de non-action associés aux risques pourraient représenter annuellement et au minimum, 5 % du produit intérieur brut (PIB) de chacun des pays. Les scénarios les plus pessimistes évaluent ces coûts à 20 % du PIB;
- toutefois, si des actions importantes et immédiates sont entreprises pour diminuer les émissions mondiales de gaz à effet de serre et en stabiliser les concentrations dans l'atmosphère à environ 500 ppm de CO<sub>2</sub> équivalent (entre 450 et 550 ppm), les risques que se réalisent les pires scénarios seraient grandement réduits;
- Sir Nicholas Stern a évalué à près de 1 % du PIB mondial le coût annuel relatif à une stabilisation des émissions de gaz à effet de serre entre 500 et 550 ppm de CO<sub>2</sub> équivalent.

Le constat de monsieur Stern est le suivant : nous devons agir maintenant afin de réduire nos émissions de gaz à effet de serre. Voyons comment le projet Rabaska s'inscrit dans cette perspective.

**Impact brut :**

L'existence du port méthanier au Québec va entraîner une augmentation des émissions de gaz à effet estimée à 146 Mt annuellement.

**Impact net :**

Toutefois, afin de juger de l'impact du port méthanier sur les émissions de GES, nous devons considérer l'utilisation qui sera faite du gaz naturel qui transigeant par ce port.

Si le gaz est utilisé pour remplacer de l'énergie hydroélectrique, il y aura une augmentation des émissions de GES, ce qui aura un impact négatif au niveau planétaire.

Au contraire (et c'est le scénario le plus probable), si le gaz naturel est utilisé afin de remplacer l'utilisation de combustibles plus intensifs en GES comme le charbon ou le pétrole (huile à chauffage, etc.), alors il y a de fortes chances pour que l'impact net du projet Rabaska soit positive pour l'environnement, c'est à dire que le projet contribuerait, à court terme, à réduire les émissions de GES. Cette logique s'applique même si le gaz naturel est exporté en Ontario afin de remplacer le charbon dans les centrales électriques, car les GES ont un effet global et non local.

En conclusion, sans connaître l'utilisation qui sera faite du gaz naturel, il n'est pas possible d'évaluer l'impact de ce projet sur les émissions de GES.

*Jean-Yves Benoit*

Économiste

Bureau des Relations intergouvernementales et des Changements climatiques

Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs